ACADÉMIE DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Vienne

ANNEE 2023-2024 – Classe de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème
DEMANDE D'AFFECTATION EN HAUTE-VIENNE
OU DE CHANGEMENT DE COLLEGE PUBLIC EN HAUTE VIENNE

INFORMATIONS

Cet imprimé vous permet de demander une affectation ou un changement d'établissement en cours d'année scolaire 2022-2023 au titre :

- cas n°1 : un déménagement (vous changez de lieu de résidence) et vous souhaitez une réintégration dans le collège de secteur.
- cas n°2 : votre enfant est scolarisé en établissement privé, et vous souhaitez une réintégration dans le collège public de secteur.
- cas n°3 : autres motifs

Pièces à fournir obligatoirement :
- justificatif de domicile (en cas de déménagement joindre le justificatif de la nouvelle adresse),
- dernier bulletin scolaire de l'année en cours (trimestriel ou semestriel) ou relevé de notes du trimestre en cours
- pour le cas n°3 (autres motifs) : justificatifs nécessaires en fonction du motif invoqué (voir annexe).

Pour les changements d'établissement au sein du département de la Haute-Vienne : votre dossier doit être déposé au secrétariat du collège d'origine de votre enfant pour signature et transmission au service de la DAEVE de la DSDEN de la Haute-Vienne.

Pour les emménagements en Haute-Vienne : votre dossier doit être envoyé à la DSDEN de la Haute-Vienne – par mail ou par voie postale

ELEVE :

NOM et Prénom : ……
Date de naissance : ……
Genre : Fille – Garçon (barrer la mention inutile)

REPRESENTANTS

Les coordonnées des deux représentants légaux (détenteurs de l'autorité parentale) sont obligatoires

☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur
NOM : …….
Prénom : ...……...
Adresse : …….
….....
Code postal : …..... Ville : ……
Téléphone domicile : ….....
Téléphone portable : ……...
Courriel : …….....

☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur
NOM : …….
Prénom : ...……...
Adresse : …….
….....
Code postal : …..... Ville : ……
Téléphone domicile : ….....
Téléphone portable : ……...
Courriel : ...……..

Situation particulière : élève relevant de l'Aide Sociale à Enfance

NOM et Prénom du référent : …….
Adresse : ……
Code postal : …..... Ville : …….
Courriel : …….
Téléphone : …….

Joindre la Copie de l'extrait du jugement confiant le jeune à l'ASE

Si famille d'accueil

NOM et Prénom de la famille d'accueil : ……..……
Adresse de la famille d'accueil : ……..……
Code postal : …..... Ville : …….
Courriel : ……..…….
Téléphone : ……..…….

Année scolaire en cours

Collège d'origine : .....
Ville : .....
Classe : .....
LV1 : .....
LV2 : .....
Option : .....

Vœu d'affectation

Collège souhaité : .....
Ville : .....
Classe : .....
LV1 : .....
LV2 : .....
Option : .....

Les demandes ne pourront être satisfaites qu'en fonction des places disponibles dans les établissements.

Je confirme avoir pris connaissance du présent formulaire et j'atteste que les renseignements fournis sont exacts.

A, …….… le ……

La signature des deux représentants légaux est obligatoire

Signature du représentant légal Signature du représentant légal

Visa et Avis du chef d'établissement d'origine

Date **Signature**

Tampon de l'établissement

DSDEN de la Haute-Vienne - Division de l'action éducative et de la vie de l'élève
Tél : 05 55 11 41 58 (Marie-Evelyne Martial) - ce.scolarite87@ac-limoges.fr
Adresse postale : 13 rue François Chénieux 87031 Limoges Cedex
Adresse géographique : 5 Allée Alfred Leroux 87 000 Limoges

ANNEXE

Informations générales :

- **Les demandes de changement d'établissement seront traitées par période à la rentrée des congés scolaires** sauf pour les situations de déménagement et les situations exceptionnelles.
- La question des transports scolaires relève du Conseil Régional ou de Limoges Métropole auprès desquels vous devez vous adresser.

Pièces à fournir

MOTIF DE LA DEMANDE	JUSTIFICATIFS A JOINDRE
- Déménagement (changement du lieu de résidence de l'enfant) - Votre enfant est scolarisé en établissement privé et vous souhaitez une affectation dans le collège public de secteur	- Justificatif de domicile du nouveau domicile - Dernier bulletin scolaire - En cas de délégation de l'autorité parentale : joindre le jugement - En cas de garde exclusive et de non reconnaissance de l'enfant par le père : joindre la copie du livret de famille et du jugement
- Autres motifs	Pièces obligatoires : - Justificatif de domicile - Dernier bulletin scolaire - En cas de garde exclusive et de non reconnaissance de l'enfant par le père : joindre la copie du livret de famille et du jugement - Lettre motivée Pièces à joindre en fonction de la situation : - Décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) - Certificat médical - Tout autre justificatif permettant d'expliquer la situation

LES PROFESSIONNELS A VOTRE DISPOSITION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE
En cas d'inaptitude et de contre-indications importantes, raison médicale : le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire. **En cas de situation sociale :** l'assistant(e) social(e) de l'établissement. **En cas de questions liées à l'orientation :** le psychologue éducation nationale spécialité « Éducation, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle ». **Pour les élèves en situation de handicap** : l'enseignant référent. Vous pouvez aussi contacter le secrétariat du service ASH - Tél : 05 55 11 42 60.

Pour les élèves orientés en SEGPA : Contacter Mme BOUTET-DUTREIX :05 55 11 41 89, en charge de la CDOEA.